



NOUVELLES DE LA COMMUNE

Juin 2019

Réunion du conseil municipal du 15 avril 2019

Lors du conseil municipal a été procédé à :

- l'approbation du compte administratif 2018,
- l'approbation du compte de gestion,
- vote du budget primitif 2019,
- vote des 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti),
- émission d'un avis sur le PLUI arrêté (1^{ère} partie)

Le compte rendu détaillé de la réunion est consultable sur le tableau d'affichage communal.

Réunion du conseil municipal du 06 mai 2019

Lors du conseil municipal a été procédé à :

- approbation de l'adhésion à la plateforme mutualisée Alsace Marchés Publics,
- transfert des compétences Eau et Assainissement à la Communauté de communes,
- émission d'un avis sur le PLUI arrêté (2^{ème} partie),

Le compte rendu détaillé de la réunion est consultable sur le tableau d'affichage communal.

Etat civil

Anniversaire :

PFISTER Léonie, 82 ans le 21/04/2019
KLEIN Marie-Louise, 81 ans le 27/04/2019
LEIBENGUTH André, 84 ans le 21/05/2019
KEITH Yvonne, 86 ans le 06/05/2019
KLEIN Alfred, 91 ans le 25/05/2019

Naissance :

ANDRES Eliott le 20 mars 2019
GERMAIN Agathe le 05 avril 2019
DIOT Elise le 28 avril 2019

Mariage :

HOLTZMANN Claudine et SCHOPP Michel le 04 mai 2019
BECK Caroline et FABY Geoffroy le 15 juin 2019

Décès :

CLAUSS Marie-Madeleine née Gesell le 15 juin 2019

Aménagement de l'entrée du village (D70 en venant de Hohfrankenheim)

Suite à l'avis favorable émis par la direction départementale des territoires un projet de places de parking sera mis en œuvre. Ci-après l'esquisse qui devra encore être finalisée.

Taille minimum d'une place de parking: 5m x 2,5m, pas d'empiètement sur trottoir, ces derniers restant libre pour le passage piétons. Préservation des sorties auto ou des sorties garages des propriétés.



Réunion publique du 08 avril 2019 Raccordement au réseau gaz

Le représentant de GRDS a précisé le contexte dans lequel la mise en œuvre du raccordement gaz devient possible et attire l'attention sur la différence de situation entre Mutzenhouse, Hohfrankenheim et Schaffhouse, la canalisation de gaz arrivant déjà à l'entrée des communes avant le processus de raccordement. Pour Mutzenhouse il faudra poser un bon km de canalisation pour arriver à l'entrée du village.

Le retour sur investissement doit devenir positif au bout de 25 ans, l'étude de faisabilité est conditionnée par les possibilités ouvertes sur la commune aux niveaux des énergies utilisées (bois, électricité, fuel, pompe à chaleur, ...).

Certaines énergies utilisées rendent la conversion au gaz difficile en raison des frais qui devraient être engagés (par exemple changer un chauffage électrique en chauffage au gaz génère des frais importants, abandonner une pompe à chaleur ou chaudière à fuel moderne, etc..).

L'étude réalisée unilatéralement par GRDS ne s'appuie sur aucune donnée rapportée et conditionne la faisabilité de l'opération.

Si l'étude permet un raccordement, le coût pour la commune est égal à 0. Pour les personnes se raccordant (au droit de la propriété) le coût est compris entre 1300 € et 900 € assortie d'une clause de remboursement éventuelle dans la durée (12 mois de fourniture de gaz).

Différents points sont à prendre en considération :

- Les travaux sur une voirie neuve ne peuvent être effectués qu'à la demande de la commune,
- L'intérêt réel porté au projet, et le volume de demandes (30% du potentiel),
- Des clauses de financement peuvent s'appliquer à la commune...

Si tout se passe bien il faut au moins compter 18 mois avant le début des travaux.

L'association foncière procède à la réfection du chemin prolongeant la rue de la forêt



Sortie à la ferme le 23 avril 2019

"Au matin du 23 avril, les enfants du relais d'assistantes maternelles du Pays de la Zorn ont effectué une sortie chez Joëlle et Olivier Sorgius, deux passionnés des animaux. Rendez-vous est donné dans la cour de l'école. La petite troupe accompagnée par l'animatrice Patricia Cado, des assistantes maternelles, des mamies et de leur photographe attiré, Freddy, se sont rendus à l'endroit choisi. Pas peu fière du dernier arrivé à la ferme, Joëlle a présenté Pedro, un chevreau de quelques jours serré tout contre sa maman. Les poules, les poussins, les lapins, les moutons, les pigeons... ont ravi les enfants parfois intimidés de les côtoyer de si près. Un grand merci à Joëlle et sa maman pour l'accueil et leur générosité.



De retour à la salle communale furent proposés une chasse aux œufs suivie d'un goûter et d'un final récréatif à l'aire de jeux. Les enfants et les accompagnants se sont quittés en fin de matinée.



Les éclats de rire et la bonne humeur ont été les témoins de ce beau moment de partage."



« Le droit à l'erreur »

Le gouvernement a lancé une nouvelle plateforme pour aider les personnes qui ont du mal avec les démarches administratives sur internet.

Le site s'appelle **oups.gouv.fr**, il s'agit d'un outil de prévention et de correction. Il présente des centaines d'erreurs qui sont susceptibles d'arriver lors des démarches administratives (installation avec son

conjoint(e), arrivée d'un enfant, etc.). Le site ne s'adresse pas seulement aux particuliers mais aussi aux entreprises.

<https://www.oups.gouv.fr/>

OUPS.GOUV.FR 
Vous avez droit à l'erreur

« Club seniors » Embellissement des entrées du village

Grace au travail d'un bénévole passionné, les entrées de la commune s'égayent, par ailleurs des silhouettes d'enfants vont rappeler la présence d'écoliers et inciter les automobilistes à lever le pied.



Ouverture de la mairie

Lundi	08h15	12h00
Jeudi	13h15	17h30

Permanence élus chaque 1^{er} vendredi du mois de 19h00 à 21h00.



Les grands, école primaire 1976

